

AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
2018



VIRSAC

Les Echos de Notre Village

Bulletin n°40



SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Pour info
- Réglementation
- Quoi de neuf à l'école
- Les associations vous parlent
- Evènements

HORAIRES DE MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi:
8h30-12h et 15h-17h

Tel: 05.57.43.11.03

Ouverture le 1er samedi du mois
Fermeture le mercredi

FERMETURE MAIRIE

du 06/08/18 au 10/08/18

Mairie.virsac@wanadoo.fr

www.mairievirvac.fr

113, route de la Mairie
33240 VIRSAC

LES NUMEROS UTILES

- POMPIERS: 18 / 112
- GENDARMERIE: 17
- SAMU: 15
- CENTRE ANTI-POISON:
05.56.96.40.80
- SOS MEDECIN: 05.56.44.74.74
- GARDERIE: 05.57.43.95.92
- ECOLE: 05.57.43.94.32
- RESTO DU COEUR St André
de Cubzac: 05.57.43.97.11
- SECOURS CATHOLIQUE St André
de Cubzac: 05.57.43.30.16
- SECOURS POPULAIRE St André
de Cubzac: 05.57.43.97.83
- COMMUNAUTE DES COMMUNES:
du Cubzaguais: 05.57.43.96.37
- SMICAL St GERVAIS: 05.57.43.65.50

Directeur de la publication:
Christiane BOURSEAU, Maire de Virvac
Rédaction: Les membres de la
Commission Communication du Conseil
Municipal de Virvac.

Le mot du Maire



Le mot que je vous adresse dans ce bulletin sera consacré au projet dont nombre de Virvacais ont sans doute connaissance, à savoir l'installation d'une déchetterie pour les entreprises sur un terrain au nord du Parc d'Aquitaine.

Réfléchir aux conditions d'un développement économique appelle à une réflexion prenant en compte un certain nombre de paramètres.

Le débat doit se faire au regard de la préservation de l'environnement, des nuisances générées par l'activité en fonction des habitations et des populations avoisinantes, mais également au regard de

la création d'emplois.

L'installation de ce type de déchetterie est une installation dite « classée », c'est-à-dire susceptible de créer des risques, de provoquer des pollutions ou des nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Le nombre de camions bennes annoncé étant de quarante par jour pour commencer, c'est un trafic important de véhicules lourds qui viendrait endommager nos routes communales.

C'est en tenant compte de ces éléments que le conseil municipal n'a pas souhaité que cette entreprise s'installe sur notre commune. Le problème n'est pas bien différent en limite de commune.

Sur d'autres sites de la société porteuse du projet, différentes nuisances sont perçues dans un espace de 2 km de rayon.

Le bassin de vie autour du projet de déchetterie située au Parc d'Aquitaine est très important et touche également nombre de services à la population (commerces, écoles, etc...).

Si je ne discute pas du bien-fondé du traitement des déchets, je trouve inconcevable d'envisager l'implantation d'une telle entreprise dans une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) d'activités mixtes (commerce, service, industrie).

A l'heure où l'aménagement du territoire est un enjeu de développement, de dynamisme et d'attractivité, soyons vigilants et judicieux dans nos choix !

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

Christiane Bourseau.

Le
Carnet

NAISSANCE: Léon, Sylvain, Marcel ULRICH, le 20 mars 2018

MARIAGE: Ingrid FAVARD et Jérémy Daniel André LENTZ, le 13 avril 2018

DECES: - Michel GATIEN, né le 12 octobre 1953, décédé le 19 mars 2018

- Robert EUSIBIE, né le 13 avril 1936, décédé le 19 mai 2018

QUELQUES RATIOS SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts.

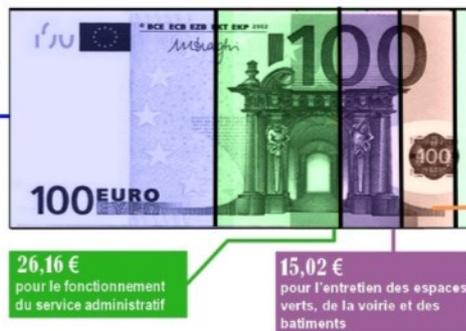


Où vont les dépenses du budget ?

Pour 100 € de dépenses de fonctionnement, la répartition est de:



44,89 € pour le fonctionnement de l'école et les services périscolaires



3,38 € pour la vie associative et les animations communales
10,55 € pour les contributions aux autres organismes

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL (séance du 12 Avril 2018)

Relative à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement 2017 au titre de l'exercice 2018

Résultat de la section de fonctionnement à affecter		
Résultat de l'exercice	Excédent	289 433,11 €
	Déficit	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	Excédent	488 756,69 €
	Déficit	
Résultat de clôture à affecter (A1)	Excédent	778 189,80 €
Résultat de clôture à affecter (A2)	Déficit	

Besoin réel de financement de la section d'investissement		
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Excédent	708 328,19 €
	Déficit	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Excédent	
	Déficit	296 337,35 €
Résultat comptable cumulé: à reporter au R 001	Excédent	411 990,84 €
Résultat comptable cumulé: à reporter au D 001	Déficit	
Dépenses d'investissement engagées non mandatées		111 081,32 €
Recettes d'investissement restant à réaliser		124 200,81 €
Solde des restes à réaliser		13 119,49 €
Besoin (-) réel de financement (B)		
Excédent(+) réel de financement		425 110,33 €

Affectation du résultat de la section de fonctionnement	
Résultat excédentaire (A1)	
En couverture du besoin réel de financement - investissement	
Recette budgétaire au compte R1068	
En dotation complémentaire de réserve	
Recette budgétaire au compte R1068	
SOUS TOTAL (R 1068)	
	0,00 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement	
Recette non budgétaire au compte 110 / ligne budgétaire R 002 (N+1)	
TOTAL A1:	
	778 189,80 €
Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur	
Recette non budgétaire au compte 119 / déficit reporté fonctionnement D 002	

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : Solde d'exécution N-1	R001 : 411 990,84 € R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé
€	778 189,80 €	€	0 €

ILLETRISME

La plateforme diagnostic illettrisme a eu 2 ans d'existence en octobre 2015. Elle n'existe que si les partenaires du territoire de la Haute Gironde relaient l'information et la font fonctionner par le repérage et la prescription des personnes ayant oublié et/ou perdu l'usage de la lecture et de l'écriture afin qu'elles puissent bénéficier d'un diagnostic et d'une orientation adaptée à leurs besoins. Des réunions d'information sur la plateforme se sont déroulées sur tout le territoire de la Haute Gironde en 2017 afin de sensibiliser au mieux les partenaires de la mission de la plateforme. Nous avons toujours eu un accueil et une écoute attentive et nous vous en remercions. Mais comme il est difficile de faire des points réguliers à chacun sur la vie de la plateforme, nous avons pensé vous adresser 2 fois par an, une feuille d'information qui en retracera les moments importants. A chacun d'entre vous merci de faire reculer ce fléau qu'est l'illettrisme.

Annie PERDRIAUD - Directrice

Nous contacter :

5 Avenue Pierre Sémar
33920 SAINT YZAN DE SOUDIAC
Tél : 05.57.58.43.15 / Fax : 05.57.94.48.48
Email : acsaie.insertion@wanadoo.fr
N° de déclaration d'activité : 72 33 03252 33
N° Siret : 394 402 739 00020



Ressources du territoire :

- 1 organisme de formation en compétences clés : GRETA-INSUP pour :
 - La remise à niveau
 - L'illettrisme

Des associations de bénévoles : Secours Populaire (St Ciers), Restos du Coeur (St Yzan de Souidiac), La Clé des Champs (Tauriac), Lire en caravane (St Laurent d'Arce), Le Temps des Familles (St André de Cubzac), 1 bénévole à Etauliers, Association Absys à St Yzan de Souidiac et une bénévole à Marcenais en cours de formation
1 plateforme diagnostic évaluation orientation illettrisme

Activité de la plateforme :

d'octobre 2015 au 31 décembre 2017:

- 63 personnes accueillies dont 3 personnes reçues en cours d'apprentissage pour mesurer la progression
- 20 personnes orientées vers les organismes de formation GRETA-INSUP
- 24 personnes orientées vers les bénévoles
 - 9 personnes n'ont pas souhaité d'orientation
 - 1 personne en attente d'un bénévole à Blaye
 - 1 personne reçue et réorientée vers le prescripteur car relevait du dispositif français langue étrangère
 - 7 personnes ont abandonné pour différentes raisons
 - 1 personne en cours de diagnostic

3 nouveaux lotissements sur notre commune

Les nouveaux lotissements sortent enfin de terre. Il ne s'agit pas moins de 17 lots pour le Clos de Pradelle avec une nouvelle rue « Rue Guillaume CHAVASSE », 13 lots pour le lotissement du Prieuré avec une nouvelle rue « rue de l'ancienne Commanderie », et 47 lots pour le lotissement « Les Jardins du Berdat » avec 3 nouvelles rues « Rue Jean LAVIDALIE » (en mémoire du mécanicien de Jean Mermoz, célèbre aviateur), « rue de la Croix du Sud » (nom de l'avion de Jean Mermoz) et « rue de l'Atlantique » (en mémoire à sa traversée de l'Atlantique).

Gironde Habitat va implanter la « Résidence Jean Mermoz », les travaux devraient débuter en juillet 2018 et se terminer en septembre 2019.



AVENTURE et SOLIDARITE



Deux Virsacaises, les Bart'girls du désert (Valérie et Myriam BART) se lancent dans l'aventure du Trophée des Roses des Sables.



Une aventure 100% féminine... qui se déroule cette année du 10 au 21 octobre 2018.

Un projet solidaire, un grand défi humain et sportif au service de la solidarité avec les associations « Enfants du Désert », La Croix Rouge », Cancer du Sein, parlons-en! ».



Pour les soutenir et suivre leurs prochaines aventures: www.trophee-roses-des-sables.com http://espace-participantes.trophee-roses-des-sables.org/blogs-equipages/?search_equipage=194 — <https://fr-fr.facebook.com/bartgirlsdudésert/>

Le conseil propose à l'action-partage-solidarité « Trophée Roses des Sables », un don en livre d'illustrations, jeux et jouets et le soutien logistique en moyens humains et matériels pour l'organisation d'une manifestation dont les bénéfices seront reversés à l'équipe qui sollicite la municipalité.

Souhaitons leur bonne chance !



De 16h30 à 17h30
VENDREDI 07 SEPTEMBRE
 Salle Polyvalente de Virsac
VENEZ NOMBREUX

VIE ASSOCIATIVE



Réglementation

Environnement.

La loi sur la transition énergétique prévoit la fin des produits phytosanitaires dans les collectivités territoriales au 1er janvier 2017. Pour les particuliers, ce sera en 2019.

L'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts est soumise à des normes de plus en plus drastiques, notamment dans les collectivités territoriales. Dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, l'utilisation de ces produits sera interdite, à compter du 1er janvier 2017 dans les collectivités, et au 1er janvier 2019, seulement, pour les particuliers.

Si la loi sur la transition énergétique est récente, cette décision d'interdire l'utilisation de produits chimiques pour le traitement des mauvaises herbes est prévue depuis 2014 dans le cadre de la loi Labbé n°2014-110 du 6 février. Dans ce texte initial, ces interdictions étaient programmées pour 2020 pour les collectivités, et 2022 pour les particuliers. Les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faibles risques et les produits utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Pour soutenir les collectivités dans cette démarche, l'AREHN s'engage à proposer des « sessions d'information-formation sur la gestion différenciée et le **0% phyto** dans les territoires ». Sont concernés dans un premier temps les espaces verts, parcs et jardins recevant du public. Une démarche qui devra ensuite s'étendre dans les propriétés privées.

Pour les **particuliers**, cette interdiction sera effective seulement à compter du **1er janvier 2019**, pour les espaces verts privés. À compter de cette date, la vente, l'utilisation ou la détention de produits phytosanitaires seront interdites sur le territoire, obligeant ainsi les particuliers à utiliser des produits écologiques, ou encore à sortir la binette de l'abri de jardin.



Quoi de neuf à l'école

Flash back

Le 2 février en fin de journée, des lycéens, anciens élèves de l'école de Virsac se sont retrouvés à l'école pour reproduire leur photo de classe de CM1/CM2, à l'initiative de deux d'entre eux qui avaient un travail à rendre sur le thème d'avant/après.

Leur maîtresse de CM1/CM2, Mme Papot est revenue à Virsac pour l'occasion.

Tous n'ont malheureusement pu être présents à cause de l'épidémie de grippe et des entraînements sportifs notamment. Ce moment de retrouvailles fut très sympathique, riche en souvenirs et a permis beaucoup d'échanges entre l'enseignante, la directrice et leurs anciens élèves. Une belle expérience !



Projet classe radio des CE2/CM1 de l'école de Virsac

Notre classe de CE2/CM1 a fait un projet « classe radio » pendant plusieurs mois.

Nous avons travaillé très dur pour réaliser cette classe radio. En effet, nous avons interviewé trois sportifs, une infirmière, une famille qui vit au Pérou et un journaliste. Puis, nous avons utilisé un logiciel pour monter ces interviews. Nous avons aussi créé deux jingles, fait des micro trottoirs, enregistré deux chansons, écrit une critique, des chroniques et les textes des animateurs. Enfin, nous avons répété de nombreuses fois avant la diffusion de l'émission radio qui a eu lieu le mardi 20 mars 2018, dans le cadre de la semaine de la presse à l'école.

Le lundi 19 mars, deux journalistes de France 3 Aquitaine, sont venus dans notre classe, en pleine répétition. Ils nous ont filmés. Ils ont demandé à un élève de présenter notre projet et ils ont interviewé une élève et notre maîtresse. Nous sommes passés le soir -même sur France 3 Aquitaine, lors du journal télévisé.

C'était compliqué de faire ce projet, mais ça en valait la peine. Nous avons pu découvrir des métiers tels que : animateur, journaliste, chroniqueur, technicien...

Nous pouvons remercier le maître Eric Bonneau du CLEMI et notre maîtresse pour nous avoir fait vivre cette expérience.

Nous poursuivons cette année scolaire avec un autre projet. Nous allons réaliser une marche pour une association, Imagine for Margo, qui aide les enfants atteints d'un cancer.

A bientôt pour de nouvelles aventures !

<https://blogpeda.ac-bordeaux.fr/clemibordeaux/tag/virsac/>



KERMESSE



VENDREDI 29 JUIN

Les associations vous parlent

Bougez avec Santé Energie



Sous l'égide de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV), l'Association Santé Energie Virsac Peujard continue de dispenser ses activités sportives.

Depuis 33 ans, cette association dispense des cours de gymnastique (renforcement musculaire, step, LIA, cardio,...) animés par des animatrices diplômées d'Etat.

4 cours sont ouverts à toutes et à tous à partir de 16 ans :

- le mardi de 09 h 15 à 10 h 15 au Gymnase de Virsac
- le mardi de 18 h 30 à 19 h 30 à la MTL de Peujard
- le jeudi de 9 h 15 à 10 h 15 et de 18 h 30 à 19 h 30 à la MTL de Peujard

Tarif :

1 séance/semaine : 70 € **pour l'année** (de septembre à juin)

2 séances/semaine : 90 € **pour l'année** (de septembre à juin)

Inscription : toute l'année

1 cours d'essai gratuit (se présenter au début du cours)



Contact : Maryse LE BARS: 06 76 71 97 94 — Danièle CHOUZENOIX: 06.71.35.01.96 - Sandrine CARRUEZCO: 06.62.21.38.49

GRS



Le Championnat National GRS UFOLEP s'est déroulé le 19 et 20 mai en région parisienne. Bravo à Lucie et Justine qui ont représenté VIRSAC et qui, après une première place au Championnat Régional, ont



fini 18èmes face aux meilleures équipes de toute la France. Un beau moment de partage et une ambiance incroyable au Palais des Sports d'Elancourt!



CLUB PHOTO



le vernissage a eu lieu le vendredi 25 mai et nous avons rencontré un grand succès. Plus de 150 personnes se sont déplacées.



De quoi encourager nos photographes pour les années suivantes. Pour la soirée du samedi 26 mai, 3 boutiques de St André de Cubzac ont présenté un défilé de mode, dans une ambiance chaleureuse.

ART & Partage

GRAND GALA
Zumba, Step, Piloxing, danse latino enfant, GRS

Samedi 16 Juin

COMEDIE MUSICALE
Les Trois Fleurs
Salle polyvalente Virsac **20h**

Samedi 30 Juin
Gala de GRS
"les COMEDIES MUSICALES"
20h
Salle Yves Prud'hommes
Saint André de Cubzac

Gymnastique Rythmique Sportive VIRSAC



RANDONNEE FAMILIALE

Pour notre dernière sortie de la saison, les godillots sont partis à Audenge au domaine de Certes. Accompagnés d'un guide du conseil départemental, nous avons pu découvrir la faune et la flore de ce site. Après cette belle randonnée de 13 km, la section s'est retrouvée autour d'un repas pizza sur une terrasse en plein air. Merci au groupe pour sa bonne humeur et sa gentillesse tout au long de la saison.

PASCAL DOIT POUR DES RAISONS PERSONNELLES ARRETER LE BENEVOLAT POUR LA RANDONNEE FAMILIALE. SI UNE PERSONNE AIME FAIRE DES RANDONNEES ACCESSIBLES A TOUS, SI ELLE AIME LA CONVIVIALITE LE PARTAGE, NOUS SOMMES PRETS A VOUS ACCUEILLIR DANS NOTRE ASSOCIATION

Tout en préparant activement les deux galas de fin de saison, le bureau est en recherche de nouvelles disciplines pour la saison 2018-2019. L'association peut déjà vous annoncer en date de ce jour qu'il y aura en plus de nos activités actuelles : **Modern jazz – danse classique - contemporaine dès 4 ans – Course à pied – Yoga relaxation enfant et adulte – et en projet:** - Gym santé, Marche nordique, foot loisirs dès 5 ans.

Et pour ne pas manquer toutes les activités et les inscriptions pour la prochaine saison, des flyers vous seront distribués durant le mois d'Aout.

FORUM des ASSOCIATIONS

De 16h30 à 17h30

VENDREDI 07 SEPTEMBRE

Salle Polyvalente de Virsac



Bonjour à tous,
 Depuis le début de la saison nous ne manquons pas d'avoir de bons résultats.
 A l'open de Lesparre en janvier Loryane est arrivée 1^{ère} en strutting novice et rejoint Marie

-Ange en strutting supérieur.
 Le 18 MARS c'était notre sélectif régionale et là, 5 filles se sont sélectionnées pour le championnat de France, dont 4 sont championnes régionales :
 Soëlhy championne régionale sélectionnée en 1 bâton
 Marie-Ange championne régionale en 2 bâtons et sélectionnée en 1 bâton, 2 bâtons et strutting supérieur
 Cinthia championne régionale en 1 & 2 bâtons et rythmic twirl (dance solo) sélectionnée en tout
 Ilana et Cinthia championne régionale en duo et sélectionnées
 Ilana sélectionnée en 1 bâton
 Loryane sélectionnée en strutting supérieur
 Quelques autres résultats

Pour le championnat de France qui s'est déroulé à dunkerque du 19 mai au 21 mai les filles ont essayé de s'imposer dans les classements :
 Soëlhy BERGEON'BRUN 4^{ème} dans son couloir et 10^{ème} en finale en 1 bâton
 Ilana GROLLEAU 1^{ère} dans son couloir et 3^{ème} en finale en 1 bâton
 Marie-Ange GOUILLE 8^{ème} en finale strutting, 8^{ème} dans son couloir en 2 bâtons et 7^{ème} dans son couloir en 1 bâton
 Loryane GEILLER 17^{ème} en finale strutting
 Cinthia BARTHELIER a déclaré forfait pour cause de blessure.
 Cette année fut encore riche en résultats, Soëlhy passe en intermédiaire et nous félicitons toutes les filles pour leur parcours tout au long de l'année. BRAVO LES FILLES .



	STRUTTING	2 BATONS	DUO	1 BATON	DANCE SOLO
OPEN DE LESPARRE	Loryane 1 ^{ère} Marie-Ange 2 ^{ème}	Ilana Marie-Ange	Cinthia et Ilana 1 ^{ère}	Léna 9 ^{ème} Soëlhy 2 ^{ème} Loryane 5 ^{ème} Julie 10 ^{ème} Andine 13 ^{ème} Ilana 5 ^{ème} Cinthia 1 ^{ère}	Cinthia 1 ^{ère}
BATON D'OR	Soëlhy 2 ^{ème} Marie-Ange Loryane	Ilana 6 ^{ème} Marie-Ange Cinthia	Ilana et Cinthia 4 ^{ème}	Soëlhy 2 ^{ème} Loryane Julie 6 ^{ème} Ilana 2 ^{ème} Marie-Ange 4 ^{ème} Cinthia 12 ^{ème}	Cinthia 7 ^{ème}
OPEN DE ST LAURENT	Soëlhy 2 ^{ème} Marie-Ange 1 ^{ère} Loryane 4 ^{ème}	Marie-Ange 3 ^{ème}	-	Soëlhy 1 ^{ère} Loryane 4 ^{ème} Julie 9 ^{ème} Andine 14 ^{ème} Angèle 15 ^{ème} Marie-Ange 34 ^{ème} Ilana 7 ^{ème}	Cinthia 1 ^{ère}
SELECTIF	Soëlhy 2 ^{ème} Marie-Ange 2 ^{ème} Loryane 4 ^{ème}	Marie-Ange 1 ^{ère} Ilana 5 ^{ème} Cinthia 1 ^{ère}	Ilana et Cinthia 1 ^{ère}	Léna 6 ^{ème} Soëlhy 1 ^{ère} Loryane 6 ^{ème} Julie 10 ^{ème} Andine 13 ^{ème} Marie-Ange 4 ^{ème} Ilana 5 ^{ème} Cinthia 1 ^{ère}	Cinthia 1 ^{ère}
OPEN DE VIRSAC	Soëlhy 2 ^{ème} Marie-Ange 2 ^{ème} Loryane 4 ^{ème}	Marie-Ange 1 ^{ère} Ilana 4 ^{ème} Cinthia -	Ilana et Cinthia 1 ^{ère}	Léna 14 ^{ème} Soëlhy 1 ^{ère} Loryane 2 ^{ème} Julie 8 ^{ème} Andine 10 ^{ème} Angèle 11 ^{ème} Marie-Ange 4 ^{ème} Ilana 3 ^{ème} Cinthia 1 ^{ère}	Cinthia 1 ^{ère}

Pdt: Mr Jean-Paul LACHAUD : 05.57.68.00.31
 Mme BARTHELIER: 06.61.06.91.65



CHASSE

Lors de l'AG de la chasse les membres du bureau ont remis une médaille à Dominique Bernatet pour son implication dans l'association.

Président :



Evènements



La cérémonie du 08 Mai, commémorant l'armistice qui signait pour la France la fin de la Seconde Guerre s'est déroulée à 10h30 devant le monument aux morts, orchestrée par monsieur Guy SIGNAT, le nouveau président de l'Association des Anciens Combattants. Le message de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées a été lu par Sophie Nauleau, première adjointe, qui représentait le Conseil Municipal en l'absence de Madame le Maire Christiane Bourseau.

A la fin de la cérémonie, l'assistance a été conviée à partager la traditionnelle collation dans la salle du conseil.

